



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Insertion sociale

Question écrite n° 43763

Texte de la question

M. Christian Vanneste appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence sur le fait que l'accès aux structures d'insertion par l'économique tend à devenir de plus en plus difficile pour les publics en forte précarité. Les structures d'insertion par l'économique prises dans des contraintes de rentabilité économique ont tendance à être moins ouvertes aux publics plus « lourds ». Or, outre la réponse concrète au besoin immédiat d'hébergement, l'enjeu essentiel de la structure d'hébergement d'urgence est de pouvoir amorcer l'inscription des personnes accueillies dans un parcours de réinsertion. C'est pourquoi il lui demande comment développer les réponses, les prises en charge accessibles dès la fin de la période d'hébergement d'urgence et comment assurer un accompagnement social à toute personne en situation de grande précarité. Enfin, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il ne convient pas de recréer des structures de remise au travail adaptées aux publics les plus en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Vanneste Christian](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43763

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : action humanitaire d'urgence

Ministère attributaire : action humanitaire d'urgence

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 1996, page 5346